

Patinoires : Fermeture temporaire des trois patinoires

Patinoires : Fermeture temporaire des trois patinoires

Municipalité de Pontiac 23 février 2021 – 15 h 30

Ce que vous devez savoir :

- Par mesure préventive, la Municipalité se doit de fermer temporairement les trois patinoires en raison des précipitations de pluie et de neige.
 - Patinoire Parc Davis : 138 croissant Soulières
 - Patinoire parc récréatif de Luskville : 3206 route 148
 - Patinoire parc récréatif de Quyon : 2 Chemin Ferry
- Pour éviter de briser la glace et pour prolonger la période de patinage, les citoyens sont priés de ne pas s'aventurer sur les surfaces jusqu'à nouvel ordre.
- La Municipalité rouvrira ses patinoires dès que les conditions météorologiques lui permettront de remettre en état les différentes surfaces glacées.
- Voici un rappel des mesures sanitaires à respecter lorsque les patinoires sont ouvertes :
 - Limite de 15 personnes pour la patinoire de Luskville et de Quyon ;
 - Limite de 9 personnes pour la patinoire Davis ;
 - o Garder une distance de deux mètres avec les autres personnes en tout temps ;
 - Fermeture des patinoires 21h.

Où s'informer:

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com;
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun.